



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

si si no no

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »

(Mt 5, 37)

Année XLII n° 307 (497)

Mensuel - Nouvelle Série

Janvier 2008

Le numéro 3€

LE VATICAN ET LES LIMBES

La Commission Théologique Internationale (CTI), dans son récent document sur les limbes, affirme que la « question » des limbes « ne fut pas soumise aux délibérations du Concile, et fut laissée ouverte pour de plus amples recherches ». Et pourtant, il suffit de feuilleter les Actes du Concile pour constater que trois schémas sur les limbes furent préparés, présentés et discutés par la Commission Centrale préparatoire de Vatican II.

Le premier schéma fut élaboré par une sous-commission de la Commission théologique, présidée par le cardinal Ottaviani, Préfet du Saint Office; le deuxième schéma fut préparé par le jésuite Dhanis, Recteur de l'Université Grégorienne; le troisième schéma fut préparé par Mgr Carlo Colombo.

DOCTRINE TRADITIONNELLE ET « OPINIONES NOVAE »

Le schéma présenté par la Commission Théologique expose succinctement la doctrine traditionnelle sur les limbes, et repousse tout aussi succinctement les « *opinionoes novae* » qui s'étaient manifestées contre elle dans les milieux des « novateurs ». À l'exception des martyrs tués par haine de la foi (*in odium fidei*)—dit le schéma—personne ne peut passer de l'état de fils d'Adam et de « fils de colère », dans lequel nous naissons [en raison du péché originel], à l'état de grâce et d'enfant adoptif, sans le baptême ou le désir de celui-ci. Étant donné que les enfants sont incapables de ce désir, et qu'en outre l'Église a toujours été convaincue qu'ils ne peuvent parvenir à la vie éternelle sans le baptême, le Concile déclare vaines et sans fondement (*inanes et sine fundamento*) toutes les opinions par lesquelles on établit pour les enfants un autre moyen de salut que le baptême réellement reçu (*re susceptum*).

Les Notes du schéma exposent un peu moins succinctement les données de la Sainte Écriture, de la Tradition et du Magistère, sur lesquelles se fonde la doctrine traditionnelle des limbes, et font barrage à de

nombreuses erreurs, que nous nous sommes vu reprocher par la Commission Théologique Internationale dans son récent document.

Dans la note 1, par exemple, relative à l'expression « à l'exception des martyrs tués par haine de la foi », il est précisé que « dans la Constitution, c'est volontairement que l'on dit "*in odium fidei*", car c'est à tort que toute mort d'enfant, qu'elle soit naturelle ou violente, est assimilée au martyr ». C'est donc à tort que l'on cherche aujourd'hui à assimiler à des martyrs les petites victimes de l'avortement, celui-ci étant commis au mépris de la loi divine naturelle, certes, mais pas « *in odium fidei* ».

Dans la note 4, la sous-commission théologique déclare que dans le schéma, « on n'a pas voulu confier les enfants [morts sans baptême] à la miséricorde de Dieu parce que l'Église ne l'a jamais fait ». Mais le nouveau Catéchisme de l'Église catholique, ainsi que le récent document de la CTI ont voulu, quant à eux, confier ces enfants à la miséricorde de Dieu, bien que l'Église ne l'ait jamais fait.

Un dernier exemple : dans la note 3, le cardinal Bellarmin, Docteur de l'Église, répond par avance à la CTI qui se pose la question rhétorique, qui revient à une négation, de savoir si l'enfant non baptisé « peut être privé de la vision béatifique de Dieu sans sa coopération » : « Même si les enfants—écrit Bellarmin—sont privés du baptême sans faute de leur part, ce n'est pas sans faute qu'ils se perdent, puisqu'ils ont le péché originel » (*De Baptismo* I, chap. 1). Il a en effet échappé à la CTI que nous naissons tous privés de la grâce, et donc de la vision béatifique, sans aucune coopération de notre part.

LES TAUPES

Au schéma préparé par la Commission Théologique, le jésuite Dhanis opposa son schéma personnel, dans lequel il ouvrait la voie aux nouvelles théories sur les limbes.

Les Actes du VII^e Congrès Si Si No No des 5,6 et 7 janvier 2007

« Les crises dans l'Église, les causes effets, remèdes »

seront disponibles fin janvier 2008
Prix 20 euros.

L'Église connaît une crise depuis de nombreuses années. Pour la résoudre il faut défendre, maintenir et adapter l'application des principes fondamentaux aux circonstances concrètes de la situation actuelle. C'est le sens du combat poursuivi par Si Si NoNo et par le Courrier de Rome depuis plus de trente ans et la raison pour laquelle le VII^e congrès théologique de Si Si No No, organisé avec l'Institut Universitaire Saint Pie X et Documentation Information Catholiques Internationales (DICI), a choisi comme thème *Les crises dans l'Église*, et pour être plus exact, *et la crise actuelle*.



Non seulement le père Dhanis fait ce que la Commission avait refusé de faire parce que contraire à la doctrine traditionnelle (« *quia ipsa Ecclesia hoc numquam fecit* »), mais il en appelle à l'universalité de la volonté salvifique de Dieu et de la Rédemption : « Notre mère la sainte Église—écrit-il—confie humblement [sic] leur sort [celui des enfants non baptisés], pour lesquels Jésus est mort aussi, à la très profonde justice et miséricorde de Dieu. » Ainsi l'Église, après deux mille ans de fierté et d'erreur, était rappelée, par le jésuite Dhanis, à l'humilité et à la foi en la volonté

salvifique de Dieu et en la satisfaction universelle du Christ!

Comme on le voit, le document lancé quarante ans plus tard par la CTI est déjà substantiellement en germe dans ce deuxième schéma. Quant à la « *opinio* » contraire à la doctrine traditionnelle de l'Église, le père Dhanis dit dans son schéma qu'elle manque de « solides arguments » (*argumentis firmis*), et non pas qu'elle manque d'arguments tout court.

De son côté, Mgr Carlo Colombo (le « *théologien* » de Montini), va même plus loin et, dans son schéma, fait précéder le « manque » d'un « *adhuc* » : l'opinion contraire à la doctrine de l'Église manque « *encore* » de solides arguments ; mais il n'est pas dit que l'on ne puisse pas, un jour ou l'autre, en trouver quelques-uns.

Si le travail de « taupe » de Dhanis et de Colombo avait été mené à terme, la voie aux innovations doctrinales sur les limbes aurait été ouverte dès alors.

Le cardinal Ottaviani, Préfet du Saint Office et Président de la Commission Théologique, prit conscience du danger, et c'est pourquoi, lorsque les trois schémas furent présentés pour la discussion à la Commission Centrale préparatoire, il tenta de l'éloigner par un avertissement sur la valeur doctrinale de la Tradition. Toutefois, il voulut que fût suivie la praxis habituelle, et que le cardinal Felici lût la relation officielle avec laquelle la Commission Théologique illustre les trois schémas présentés.

SUPÉRIORITÉ DE SUFFRAGES ET DE DOCTRINE

La relation de la Commission Théologique souligne que, des trois schémas présentés, « *le premier* [élaboré par la sous-commission théologique] *jouit des suffrages de 19 membres de la Commission Théologique, le deuxième* [celui du père Dhanis] *des suffrages de 5 membres, et le troisième* [celui de Mgr Colombo] *du suffrage du seul rédacteur* ». La relation illustre non seulement la disparité significative des suffrages, mais aussi la supériorité doctrinale (*praesantiam theologicam*) du premier schéma par rapport aux deux autres.

Voici les points principaux de l'argumentation :

« 1) L'Église, dans sa pratique séculaire, a refusé la sépulture ecclésiastique aux enfants morts sans baptême, et n'a jamais prié pour eux publiquement.

2) Les anciens, qui niaient aux enfants morts sans baptême la récompense de la vie éternelle, n'ont en aucune façon douté de la volonté salvifique universelle de Dieu et de la satisfaction universelle du Christ [comme semblent l'insinuer Dhanis et Colombo – ndr].

3) Selon le deuxième Concile de Baltimore, en 1866, [...] le Christ, en répandant son sang, a procuré à tous les enfants le *droit* de recevoir le baptême, afin qu'ils puissent voir le visage de Dieu, source de la béatitude céleste ; mais les enfants sont privés de la jouissance de ce droit par tous ceux qui per-

mettent qu'ils meurent sans baptême. Il est clair, par conséquent, que la doctrine du premier schéma ne porte aucun préjudice à la valeur universelle de la mort salvifique du Christ, mais qu'elle ne fait qu'en demander avec insistance l'application, par les moyens que le Christ lui-même a établis, c'est-à-dire les sacrements de l'Église, reçus de fait ou au moins de désir.

Il faut enfin noter que le troisième schéma n'est étayé par aucun argument solide du Magistère de l'Église ni des Pères, si bien qu'il est permis de douter que, même à *l'avenir* [en italique dans le texte], l'opinion contraire pourra jouir de solides arguments ».

LA VALEUR DOCTRINALE DE LA TRADITION

Le cardinal Ottaviani souhaite ajouter, à cette relation officielle, un grave avertissement aux membres de la Commission Centrale Préparatoire.

« Je considère opportun – dit-il – de faire précéder [la discussion] d'un avertissement. Il s'agit ici d'énoncer la vérité, non de ce que le cœur, avec pitié, pourrait suggérer [...]. En effet, si nous faisons appel à la pitié, nous devrions sans aucun doute prendre une voie différente, mais nous devons considérer la chose telle qu'elle a été établie dans l'économie actuelle du salut éternel voulue par le Christ.

Il ne fait aucun doute que le baptême est nécessaire de nécessité de moyen, et, comme nous l'avons déjà dit, la Tradition est constante à ce sujet. La praxis même de l'Église de ne pas prier pour les enfants morts sans baptême et de ne pas célébrer leurs obsèques, alors que celles-ci sont célébrées pour les enfants baptisés, est le signe extérieur de la praxis ecclésiastique, et accompagne la Tradition. La Tradition à ce sujet est unanime et l'a toujours été, et si nous méprisons l'argument d'une Tradition aussi constante, aussi unanime, il pourrait en résulter un affaiblissement du principe relatif au dépôt de la foi, qui est énoncé non seulement par les Saintes Écritures, mais aussi au moyen de la Tradition. Par ailleurs, en ce qui concerne l'aspect de la pitié qu'inspirent les enfants morts sans baptême, la sous-commission qui a préparé le décret évoque un certain bonheur, dont jouiront ces enfants. Il est vrai qu'ils sont privés de la vision béatifique, mais, comme le dit saint Thomas, ce n'est pas une grande peine pour eux, dans la mesure où la privation de la vision béatifique est le plus grand malheur, la plus grande douleur pour ceux qui y furent ordonnés parce qu'ils sont entrés dans l'état de grâce au moyen du baptême et des autres sacrements [...].

En ce qui concerne le côté pratique, nous devons considérer la tendance qui prévaut aujourd'hui partout de différer le baptême des enfants. Si nous laissons sans réponse cette question alors qu'elle a déjà été traitée par les auteurs, et si nous laissons la porte ouverte à l'espérance que les enfants non baptisés se sauveront, nous favorisons la pratique de ne pas les baptiser, qui commence déjà à envahir le monde chrétien [...].

La volonté salvifique de Dieu n'est pas en question ; elle n'est pas mise en doute pour les enfants [...], parce que c'est aussi pour eux qu'est mort le Christ, et l'application suffisante [de ses mérites] était prête aussi pour eux, mais elle n'a pas pu être efficace en raison des circonstances, surtout lorsque celles-ci dépendent des hommes [...]. Mgr Colombo a été le seul à soutenir qu'il faut modifier la doctrine de l'Église pour sauver la volonté salvifique de Dieu. Celle-ci n'est pas mise en doute par le fait que l'on soutient ce que la Tradition a toujours soutenu, et qui a son fondement dans le principe que le sacrement de baptême est nécessaire de nécessité de moyen.

Le premier schéma diffère du deuxième, présenté par le professeur Dhanis, Recteur de l'Université Grégorienne, et la différence réside dans le fait que Dhanis affirme que les théories contraires ne sont pas encore étayées par de solides arguments. Par conséquent, il admet la possibilité que ces arguments existent, et Colombo s'appuie lui aussi sur cette possibilité [...]. Ils laissent donc la porte ouverte, comme s'ils disaient : « Nous verrons ensuite s'il y a des arguments ». Mais il me semble que la Tradition est un argument dont l'autorité est suffisante pour que l'on ne s'éloigne pas de la doctrine définie jusqu'à présent. [...] Ce sont donc de véritables innovations que l'on cherche d'une certaine façon à introduire. »

COMMENT LA VOIE FUT LAISSÉE LIBRE AUX INNOVATIONS

On le sait, tout le travail préparatoire du Concile, qui avait coûté trois ans d'étude et de fatigues, fut rejeté dès le départ : les vingt schémas préparés (excepté celui sur la liturgie, qui fut ensuite remanié par les novateurs) furent rejetés en bloc et sans examen par l'aile néomoderniste. C'est ainsi que la CTI peut dire que la « question » des limbes « ne fut pas soumise aux délibérations du Concile ». Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que cette question n'y fut pas soumise en raison du coup de force qui déterminait la rupture du Concile avec sa préparation ou, plus exactement, la rupture de l'orientation conciliaire (et postconciliaire) avec la doctrine traditionnelle.

Il est totalement faux que la « question » des limbes « fut laissée ouverte pour de plus amples recherches », puisqu'il n'y a aucune trace de ces plus amples recherches dans le récent document de la CTI, qui se limite à reproposer, en les amplifiant, les innovations déjà avancées dans leurs schémas par le père Dhanis et par Mgr Colombo. Innovations qui ne sont étayées par aucun argument, ni dans la Sainte Écriture, ni dans la Tradition, ni dans le Magistère, et auxquelles s'applique parfaitement le jugement du cardinal Bellarmin : « *Et ceux qui imaginent [pour les enfants non baptisés] un autre remède que le baptême [réel] sont ouvertement en contradiction avec l'Évangile, les Conciles, les Pères et l'accord de l'Église universelle* » (Saint R. Bellarmin, *De Baptismo* I, chap. I).

LES LIMBES ET LE JUGEMENT UNIVERSEL

Une religieuse nous écrit

« J'ai lu avec intérêt le dernier numéro du Courrier de Rome sur les Limbes. Il est si important de défendre cette vérité, sous peine de nuire au mystère insondable de la Rédemption.

Je m'intéresse à la doctrine des limbes depuis mon enfance parce que ma mère a fait une fausse couche, mais surtout parce que j'ai été frappée par l'arrestation de la mère d'une de mes camarades de classe qui, étant sage-femme, s'était enrichie de façon illégale en pratiquant clandestinement un grand nombre d'avortements. Son bel immeuble fut mis en vente, mais aucun acheteur ne put y habiter plus de quelques mois, jusqu'à ce qu'un jour (vers 1975), l'un d'eux explique à mon père, qui était alors chauffeur, que cette maison était ensorcelée. En effet, à une certaine heure de la nuit, on entendait des cris d'enfants, et cela rendait les nuits insupportables! Mon père conseilla à cet homme, qui n'était d'ailleurs pas croyant, de faire exorciser la maison par un bon prêtre qu'il lui indiqua. Les cris cessèrent et la famille se convertit... Cela me fit beaucoup réfléchir, car je n'arrivais pas à comprendre comment, privés de la vision de Dieu, ces enfants pouvaient être heureux naturellement. Puisque l'Église n'a pas tranché la question, je préfère l'opinion de saint Augustin (jugée sévère!), qui pensait que ces enfants souffrent la plus légère des peines (non pas celle des sens, mais la privation de la vision de Dieu). De plus, où se trouveront ces enfants au jugement dernier? Est-il pensable qu'ils ne soient pas présents? Voilà une question sur laquelle les théologiens devraient réfléchir.

Lettre signée

UNE OPINION ÉCARTÉE ET UNE AUTRE DÉPASSÉE

Il est vrai que l'Église n'a pas encore tranché la question, non pas de l'existence des limbes (*an sit*), jamais mise en doute, mais de leurs caractéristiques spécifiques (*quomodo sit*). Et même le schéma préparé pour le dernier Concile par la Commission Théologique présidée par le cardinal Ottaviani n'entendait pas la trancher. À la note 5, en effet, on peut lire que l'expression générale du schéma « *Les raisons ne manquent pas de penser que ceux-ci [les enfants morts sans baptême] jouissent éternellement d'un bonheur propre à leur état* » avait été étudiée de façon à pouvoir obtenir l'accord de tous les théologiens des différentes écoles, étant donné qu'elle laisse intactes les « *questions discutées, c'est-à-dire la nature des limbes, si on y éprouve une légère souffrance, en quel sens la condition de ces enfants est surnaturelle, etc.* » (*Acta et Documenta Concilio Œcumenico Vaticano II apparando* 2, 2 pp. 392-393).

En réalité, ce qui intéressait la Commis-

sion Théologique, plus que de résoudre les *questiones disputatae*, c'était de fermer définitivement la voie à ces hypothèses, pieuses pour certaines, mais dépourvues de fondement et surtout dangereuses pour le dogme, qui avaient déjà été repoussées par le *Monitum* du Saint Office du 18 février 1958 (AAS 50/1958, 114). « *On écarte partiellement le mystère des limbes. Et de cette façon, on commence à revoir les enseignements constants du Magistère et à réinterpréter la révélation scripturale primitive* » avait prévenu le futur cardinal Journet (*La volonté divine salvifique sur les petits enfants*, p. 131).

Toutefois, s'il est vrai que l'Église n'a pas encore tranché la question, il est tout aussi vrai qu'elle a montré clairement qu'elle préfère l'opinion plus clémente de saint-Thomas à celle de saint Augustin et des théologiens qui subirent son influence.

Pour être précis, dans l'opinion de saint Augustin, manifestée dans l'ardeur de la polémique antipélagienne, nous devons distinguer, comme notre lectrice religieuse, deux points :

1) dans les limbes, les enfants souffrent, même s'il s'agit de la souffrance la plus légère de toutes (*damnatio omnium levissima*), de la privation de Dieu;

2) ils souffrent aussi une peine du sens, bien que « *très clémente* ».

Or, ce second point est hors de question, ayant déjà été écarté par le Magistère : « *la peine du péché originel est la privation de la vision de Dieu, tandis que la peine du péché actuel est le tourment de la géhenne perpétuelle* », et il serait incompatible avec la justice divine que le péché originel « *contracté sans consentement* » soit puni comme le péché personnel « *commis avec le consentement* » (Innocent III, Denz. 410).

Reste donc le premier point : la souffrance par la privation de la vision de Dieu. Sur ce point, la question est encore controversée; saint Augustin, le cardinal Bellarmin et d'autres grands théologiens considèrent que les enfants qui sont aux limbes éprouvent une légère tristesse pour la privation de la vision béatifique; saint Thomas et d'autres théologiens affirment au contraire qu'ils ne souffrent pas et qu'ils jouissent d'une connaissance et d'un amour naturels de Dieu. « *Aucun homme sage—écrit le Docteur Angélique—ne s'afflige de ne pas pouvoir voler comme un oiseau, ou bien de ne pas être roi ni empereur; puisque cela ne lui est pas dû, mais il s'affligerait s'il était privé de ce à quoi il était préparé. Or tous les hommes dotés de libre arbitre sont préparés à parvenir à la vie éternelle, parce qu'ils sont en mesure de se préparer à la grâce, par laquelle on obtient la vie éternelle. Si donc ils ne l'obtiennent pas, ils doivent en éprouver une très grande douleur; parce qu'ils perdent ce qu'ils auraient pu avoir [c'est la condition des damnés]. Les*

enfants, au contraire, n'ont jamais été préparés à obtenir la vie éternelle, puisqu'elle ne leur était pas due pour des principes naturels, dépassant toute capacité de la nature; et ils n'eurent jamais la possibilité d'accomplir des actes propres par lesquels obtenir un si grand bien. C'est pourquoi ils ne s'affligeront pas de l'absence de la vision de Dieu : ils jouiront même de participer en beaucoup de choses de la bonté divine et des perfections naturelles » (*Summa Theologiae* Suppl. App. II a. 2).

Suarez, à son tour, dit que les enfants morts sans baptême aiment Dieu, d'un amour naturel, par-dessus toute chose et jouissent d'être à l'abri de tout péché et de toute souffrance (*De peccatis et vitiis* disp. IX sect. VI). Lessius dit qu'ils possèdent une connaissance naturelle parfaite des choses matérielles et spirituelles qui les rend capables d'aimer Dieu, même s'il s'agit d'un amour naturel, de le bénir et de le louer pour l'éternité, entre autres parce qu'Il leur a épargné le combat terrestre, à l'issue toujours incertaine (*De perfect. Divin.* L. XII c. XXII, n. 144 ss).

Ce jugement est par la suite devenu commun parmi les théologiens, tant en raison de l'autorité de saint Thomas que, surtout, en raison de la préférence que le Magistère de l'Église lui a de plus en plus manifestée. L'opinion « sévère » de saint Augustin, sur laquelle il manifesta d'ailleurs lui-même à plusieurs reprises sa perplexité, peut donc être certainement considérée comme dépassée (cf. Pier Carlo Landucci, *Les limbes pour les enfants non baptisés* in *Palestra del Clero*, 15 sept. 1971, p. 1096). En fait foi le Catéchisme de saint Pie X, qui au n. 100 enseigne de façon absolue que « les enfants morts sans baptême vont aux limbes, où ils ne jouissent pas de Dieu [comme les bienheureux], mais où ils ne souffrent pas ».

NATUREL ET SURNATUREL

Pour comprendre comment les enfants non baptisés—bien que privés de la vision « face à face » de Dieu—puissent être naturellement heureux, il faut considérer que le destin surnaturel de l'homme est un don *absolument gratuit* parce qu'il dépasse toutes les capacités et toutes les exigences de la nature humaine. Comme le rappellent saint Pie X contre les modernistes (*Pascendi*) et Pie XII contre les néomodernistes (*Humani Generis*), Dieu aurait pu, sans lui faire aucun tort, ne pas élever l'homme à l'état surnaturel, en le laissant dans l'état naturel et avec le destin naturel de « *jouir de Lui au moyen de la connaissance et de l'amour naturels* » (Saint Thomas *In IV Sent.* L. II, dist XXX, q. 2 a.2 ad. 5). Cette jouissance naturelle de Dieu est justement la condition des enfants aux limbes, qui, n'étant plus enfants, mais dans le plein développement de leur intelligence et de leur volonté, « *bien que séparés de Dieu quant à l'union par la gloire* [vision

béatifique directe] *ne sont toutefois pas totalement séparés de Lui* » (*ibid.*).

Telle est la raison principale pour laquelle le modernisme et le néomodernisme nient l'existence des limbes : Dieu—d'après eux et contre la doctrine de l'Église—ne pourrait pas créer des êtres intelligents sans les destiner à la vision béatifique. Mais si cela était vrai, la vision « face à face » de Dieu serait *due* à la nature humaine, elle ne serait plus gratuite (grâce), mais un *droit* de l'homme, et elle ne serait plus surnaturelle, mais naturelle. Ce serait ainsi la chute de l'une des colonnes du Christianisme : la distinction entre ordre « naturel » et ordre « surnaturel », ce dernier terme n'apparaissant pas—et ce n'est pas un hasard—dans le document de Vatican II.

Au contraire, les limbes, avec leur jouissance naturelle de Dieu, « rappelleront toujours la sublime *transcendance et gratuité* de la vie surnaturelle et de sa récompense divine (Mgr Pier Carlo Landucci, *art. cit.*). Comme l'enfer rendra gloire à Dieu en manifestant éternellement la justice divine et la laideur du péché, les limbes lui rendront gloire en manifestant dans l'éternité la bonté de Dieu qui a élevé l'homme à un état et à une fin incommensurablement supérieurs à son état et à sa fin naturelle.

LA TROISIÈME CATÉGORIE

Quant au jugement universel, les théologiens « sûrs », auxquels nous devons surtout nous référer aujourd'hui, y ont déjà réfléchi, et depuis longtemps.

C'est vrai, l'Évangile sur le jugement dernier parle seulement de *ceux qui auront agi et ceux qui n'ont pas agi en fonction de leur volonté libre et éclairée*, et il ne dit rien de ceux qui n'eurent pas la possibilité de le faire, mais il n'est pas permis pour autant d'en déduire que cette troisième catégorie n'existe pas. En attestent les documents du Magistère infallible de l'Église, à qui revient le devoir d'expliquer le véritable sens des Écritures. Ces documents, en effet, placent toujours dans une catégorie à part, distincte des bienheureux et des damnés, les âmes qui meurent « *avec le seul péché originel* », c'est-à-dire ceux qui, comme les enfants ou les déments, n'ont pas eu la possibilité d'agir ou de ne pas agir en fonction de leur volonté libre et éclairée.

Si l'on ne fait pas mention de ces âmes au jugement universel, c'est simplement parce que ce jugement ne les concerne pas : elles n'y seront pas jugées, parce qu'il n'y a rien à juger, n'ayant pas eu la possibilité de mériter ou de démeriter. Par conséquent, selon certains théologiens, les âmes des limbes n'assisteront même pas au jugement universel et, ignorant le bonheur des élus, elles n'en auront aucun regret, leur volonté étant parfaitement conforme à la volonté divine, dont elles savent qu'elle est sage, juste et bonne. Tous les théologiens, en tout cas, tombent d'accord sur ceci : le texte évangélique du jugement dernier ne fait pas obstacle à la doctrine catholique sur les limbes.

UN AVERTISSEMENT, NON PAS UNE RÉVÉLATION

En conclusion, nous voulons réaffirmer que l'adoucissement progressif de la doctrine catholique sur les limbes concerne non pas leur existence, mais seulement leurs caractéristiques spécifiques. En effet, l'exclusion de la vision béatifique des âmes qui meurent avec le seul péché originel (exclusion à laquelle est liée l'existence des limbes) est professée tant par l'école la plus « sévère » (saint Augustin, saint Bellarmin, etc.) que par l'école la moins « sévère » (saint Thomas, Suarez, etc.). Il ne pouvait pas en être autrement, car cette exclusion est une vérité de foi fondée sur la Sainte Écriture, sur la Tradition et sur le Magistère.

Enfin, l'épisode dont témoigne notre lectrice religieuse, bien qu'il soit d'origine diabolique (puisque'il a été vaincu par les exorcismes), a néanmoins été permis par Dieu pour un bien, c'est-à-dire, à notre avis, pour avertir les vivants de la gravité, pour l'au-delà, de l'avortement, et non pour révéler la souffrance des enfants avortés se trouvant dans les limbes. En effet, même si *subjectivement* ils ne souffrent pas et jouissent d'un bonheur purement naturel, il n'en reste pas moins vrai qu'*objectivement*, ils ont subi un dommage réel par la faute de ceux qui, par l'avortement, les ont privés tant de la vie terrestre que de la possibilité de mériter par elle le bonheur surnaturel de la vision « face à face » de Dieu.

Hirpinus Romain

1962 - RÉVOLUTION DANS L'ÉGLISE BRÈVE CHRONIQUE DE L'OCCUPATION NÉOMODERNISTE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

JEAN-PAUL II, FAUTEUR DE LA « NOUVELLE THÉOLOGIE » (Suite)

11 mars 2000

Au cours de l'Année Sainte 2000, Jean-Paul II *félicite et bénit les participants au pèlerinage officiel du Rotary Club International pour le Jubilé*, rassemblés sur le parvis de la Basilique Saint Pierre, appelant les rotariens « *très chers frères et sœurs* »¹.

Mais il se trouve que le Rotary (institution fondée, comme nous l'avons déjà dit, au début du XX^e siècle aux USA par l'avocat franc-maçon Paul Harris, et qui est considérée comme un vivier de nouvelles recrues pour les Loges maçonniques) professe la laïcité absolue, l'indifférence religieuse, et prétend moraliser la société, en faisant complètement abstraction de l'Église, malgré ses tentatives de séduction auprès des catholiques au moyen de rassemblements, de généreuses donations, etc., dans un but manifeste de *captatio benevolentiae*, qui a conquis une partie des évêques conciliaires, dont beaucoup participent aux rassemblements rotariens.

Il s'agit donc d'une association manifes-

tement para-maçonnique qui se nourrit—et nourrit copieusement ses membres—du même principe fondamental que celui de la franc-maçonnerie : le *naturalisme*, avec l'indifférence religieuse qui en découle : une « franc-maçonnerie en miniature », pourrions-nous dire, si l'on excepte l'obligation du secret et les degrés d'initiation. L'Église, par le décret du Saint Office du 11 janvier 1951, avait établi qu'« *il n'est pas permis aux membres du clergé de s'inscrire à l'Association "Rotary Club" ni de participer à ses réunions ; les fidèles laïcs doivent être exhortés à observer ce qui est prescrit par le canon 684 du code de droit canonique* »².

Après toutes ces années, le Rotary Club n'a pas changé. Ce qui a changé, c'est notre Hiérarchie.

12 mars 2000

Jean-Paul II, dans la Basilique Vaticane, demande publiquement pardon, et *en mon-*

dovision, pour les présumées « fautes des catholiques »—qui en dernière analyse se trouvent en grande partie imputées à l'Église—au cours des siècles.

Toutes les calomnies déversées par vagues successives sur l'Épouse mystique du Christ par ses ennemis jurés—des juifs aux protestants, des Lumières aux francs-maçons, des laïcistes aux communistes—reçoivent une reconnaissance de « vérité » de la part de Jean-Paul II et des cardinaux et évêques qui se sont prêtés à collaborer à ce « rite ».

Les « demandes de pardon » se succèdent de la façon suivante :

1) Confession des péchés en général ; 2) confession des fautes dans le service de la vérité ; 3) confession des péchés qui ont compromis l'unité du Corps du Christ ; 4) confession des fautes dans les rapports avec Israël ; 5) confession des fautes commises dans les comportements contre l'amour, la paix, les droits des peuples, le respect des cultures et des religions ; 6) confession des péchés qui ont blessé la dignité de la femme et l'unité du genre humain ; 7) confession des péchés dans le

1. *Oss. Rom.* 12 mars 2000.

2. *XLIII*, 1951.

domaine des droits fondamentaux de la personne.

Certains, avec une légitime ironie, se sont demandés si ce n'était pas le moment de demander aussi pardon pour le naufrage du Titanic et pour la défaite de l'équipe italienne de football en Corée dans les années 60...

Il n'est bien sûr pas possible d'apporter ici, en quelques lignes, une réfutation détaillée de ces accusations. Il ne manque pas de textes spécifiques à cet égard, auxquels on pourra se référer.

Nous nous contenterons de rapporter ici les remarques de Léo Moulin « professeur d'histoire et de sociologie à l'université de Bruxelles pendant un demi-siècle », et « l'un des intellectuels les plus prestigieux d'Europe », comme le définit Vittorio Messori ; mais aussi ouvertement agnostique (et autrefois affilié à la franc-maçonnerie), ce qui rend ses paroles, rapportées par Messori dans son livre *Penser l'histoire*, encore plus significatives :

« Je voudrais—lui demande Messori—que vous répétiez aux croyants une de vos convictions, mûrie au cours d'une vie d'étude et d'expérience :

“Croyez-moi—répond Moulin—je suis un vieil incrédule qui sait de quoi il parle : **le chef-d'œuvre de la propagande antichrétienne est d'avoir réussi à créer chez les chrétiens, chez les catholiques surtout, une mauvaise conscience ; à leur instiller de l'embarras, quand ce n'est pas de la honte, pour leur histoire. À force d'insister, de la Réforme jusqu'à nos jours, ils ont réussi à vous convaincre d'être les responsables de tous les maux du monde, ou presque. Ils vous ont paralysés dans l'autocritique masochiste, pour neutraliser la critique de ce qui a pris votre place.**

Féministes, homosexuels, tiers-mondistes, pacifistes, représentants de toutes les minorités, contestataires et mécontents de tous bords, scientifiques, humanistes, philosophes, écologistes, moralistes laïques :

Vous avez accepté de payer la facture, souvent surévaluée, pour tous, presque sans discuter. Il n'y a pas de problème, d'erreur ou de souffrance de l'histoire qui ne vous aient été imputés.

Et vous, si souvent ignorants de votre passé, vous avez fini par y croire, peut-être pour leur venir en aide. Moi au contraire (agnostique, mais historien qui cherche à être objectif) je vous dis que vous devez réagir, au nom de la vérité. En effet, souvent, ce n'est pas vrai. Et s'il y a

parfois du vrai, il est aussi vrai que dans un bilan de 20 siècles de christianisme, les lumières l'emportent largement sur les ombres.

Et puis : pourquoi ne pas présenter à votre tour la facture à ceux qui vous la présentent ? Les résultats de ce qu'il y a eu après ont-ils été meilleurs ? De quelles chaires viennent les sermons que vous écoutez, tout contrits ?”

Il me parle—poursuit Messori—de ce Moyen-Âge auquel il s'intéresse depuis toujours en tant qu'historien :

“Ce honteux mensonge des siècles obscurs, parce qu'inspirés par la foi de l'Évangile ! Pourquoi, alors, tout ce qui reste de cette époque est-il d'une si fascinante beauté et sagesse ? En histoire aussi, s'applique le principe de cause et d'effet...” »

Tout commentaire supplémentaire nous semble superflu.

En guise de conclusion sur le sujet, une seule remarque : pendant ce « rite » papal, à chaque « demande de pardon » était allumée une bougie sur un grand chandelier. Sept « demandes de pardon », sept bougies allumées au grand chandelier.

Un chandelier à sept branches. Comme la Menorah juive.

Intelligenti pauca.

Année Sainte 2000

« **Jubilée des jeunes** » : Jean-Paul II rencontre à Tor Vergata (Rome) des centaines de milliers de jeunes venant du monde entier, qu'il appelle « l'avenir de l'Église ».

C'est Ferdinand Camon, dans le quotidien *La Nazione* de Florence, qui nous explique sans détour de quelle « Église » il s'agit véritablement, dans un article au titre plus que significatif : « **Nous sommes à un virage : Dieu a changé** » :

« Il ne s'agit pas ici de “nouveaux jeunes”—écrit l'éditorialiste—[...] **il y a bien autre chose, et c'est là-dessus qu'il faut porter le regard pour comprendre le grand virage que l'histoire est en train de préparer : lorsqu'on voit le genre de joie qu'ils manifestent, comment ils se confessent, quels sont leurs péchés, et comment ils obtiennent l'absolution, on en conclut que le Catholicisme a changé lui aussi, la notion de grâce et de péché que l'Église transmet, et en somme—il n'existe pas d'autre expression—le Dieu catholique a changé, par rapport à la génération précédente, et encore davantage par rapport à celle d'avant. Ces jeunes catholiques fréquentent un Dieu joyeux, compréhensif,**

attentif aux vertus au sens large (payer ses impôts, ne pas polluer, bien traiter les étrangers, respecter le code pénal, le code civil et le code de la route, faire carrière sans corruption, honorer son père et sa mère même lorsqu'on désobéit sans méchanceté, n'avoir de relations sexuelles que s'il y a de l'amour). Sur cette base, des dizaines de milliers de jeunes du monde entier, s'approchant de l'un des 24 confessionnaux installés dans chacun des 13 chapiteaux, demandent et obtiennent rapidement l'absolution.

Cela n'a pas toujours été comme ça. Cela n'a jamais été comme ça. Quand étaient jeunes ceux qui maintenant sont parents, et ceux qui sont grands-parents, l'Église catholique insistait sur les vertus au sens strict, la fidélité conjugale, la chasteté personnelle, l'obéissance aux autorités religieuses et politiques [...].

[...] « On appelle “catéchèse” les débats sur les thèmes de la foi et sur les devoirs de l'Église, qui ont lieu les après-midi ou au cours des soirées de ce Jubilé des jeunes. **Le Dieu qui émerge de cette catéchèse et le Dieu qui émergeait du catéchisme de saint Pie X, qui est resté en vigueur jusqu'au début du pontificat de Paul VI, sont deux Dieux différents par beaucoup d'aspects inconciliables : leur différence, ce sont les deux notions clés de la pratique catholique, c'est-à-dire la notion de “grâce” et la notion de “péché”.**

Le Catholicisme d'hier était tragique, menaçant, inquisiteur [...] Le catholique tendait à une plénitude des règles qu'il n'atteignait jamais. Ces jeunes catholiques d'aujourd'hui l'ont atteinte : mais parce que ce sont d'autres règles, plus simples, plus commodes. »

Il est clair que l'on ne parle pas ici de jeunes catholiques, mais de pauvres malheureux dévoyés par le clergé néomoderniste conciliaire, qui cherche à leur faire prendre pour du « catholicisme » la « religion » naturaliste teilhardienne, destinée à dissoudre progressivement tous les dogmes et la morale, à étouffer tout esprit surnaturel, et qui n'exige de ses adeptes ni ascèse ni pénitence.

Si ses pauvres jeunes étaient vraiment « l'avenir de l'Église », l'Église n'aurait pas d'avenir. Mais comme Dieu a assuré que « *les portes de l'enfer ne prévaudront pas* », que ces messieurs modernistes fassent attention : s'ils continuent ainsi, ce sont eux qui n'auront plus d'avenir.

Deus non irridetur.

LA CRISE GÉNÉRALE DANS L'ÉGLISE

Nous avons, vu dans les précédents numéros comment les adeptes de la « nouvelle théologie » avaient envahi, comme une gangrène, tous les centres du pouvoir, en marginalisant et—lorsque c'était possible—en « excommuniant » les vrais catholiques fidèles.

Nous avons vu comment, en manœuvrant plus ou moins prudemment depuis les postes-clés de la Hiérarchie (les autres sont laissés à des carriéristes, à des « équilibristes » ou à des ingénus, dociles instruments entre leurs mains), ces mêmes « nouveaux théologiens », profitant de la

confiance du « peuple de Dieu », sont en train d'installer progressivement une véritable *nouvelle religion*, prétendument catholique, qui constituerait le « *vrai christianisme* » redécouvert par Vatican II.

À chaque pas en avant, on fait de grands discours pour rassurer les fidèles, en sou-

tenant que les nouveautés actuelles viennent d'un « développement » supplémentaire et d'une « meilleure compréhension » de la doctrine d'hier, développement et compréhension qui se sont produits—rien que ça—sous l'inspiration du « *Saint Esprit* » ; qu'il s'agit d'un légitime et enthousiasmant « retour aux origines » du christianisme primitif, etc.

Le piège est encore plus difficile à déceler dans la mesure où l'apparat extérieur de l'Église a été intelligemment laissé à peu près inchangé, et dans les discours des Pasteurs résonnent encore des mots comme « Christ », « Évangile », « Foi », « Eucharistie », « Charité », « Église », « Pape », « Sacrements », etc., qui rassurent les auditeurs ignorants.

Mais de fait, les néomodernistes confèrent à tous ces réalités—comme nous avons essayé de le démontrer—un sens complètement différent du sens catholique :

- *Jésus-Christ*, pour, eux, n'est pas le Dieu fait homme mais un simple homme qui, arrivé à la perfection, est devenu Dieu ;

- *les Évangiles* sont des écrits de rédacteurs anonymes qui se sont limités à recueillir non pas ce qui s'est réellement passé, mais les développements de ce que pensait la communauté chrétienne primitive au sujet de Jésus ;

- *la Foi* n'est plus la vertu théologique décrite par « l'ancien » catéchisme, mais un simple sentiment de confiance en Dieu (la « foi fiduciale » de Luther), susceptible des modes d'expression les plus divers au niveau des doctrines et des rites religieux, continuellement variables et privés de vérités fixes et immuables ;

- *l'Eucharistie* n'est plus le vrai Corps du Seigneur sous les espèces du pain et du vin consacrés pendant la messe, renouvellement non sanglant mais réel du Sacrifice de la Croix en expiation de nos péchés, mais le symbole de la présence spirituelle du Christ parmi son peuple réuni en assemblée pour célébrer, avec son « pasteur-président », la Résurrection (sans la Passion...) du Seigneur en en faisant simplement mémoire, et pour participer tous ensemble à la même nourriture symbolique afin de promouvoir l'esprit communautaire ;

- *la Charité* n'est plus la troisième des vertus théologiques, don surnaturel de Dieu à ses fidèles, mais un simple sentiment de bienveillance et de compassion naturelle, une « solidarité » envers tous les hommes, dépourvue de toute sollicitude pour leur conversion et pour leur salut éternel (qui, dans l'optique de la « nouvelle théologie », est déjà garanti à tous) ;

- *l'Église* n'est plus la seule Église catholique romaine, mais ce terme englobe aussi toutes les sectes hérétiques et schismatiques, et même toute l'humanité, qui pour les « nouveaux théologiens », qu'elle le veuille ou non, est déjà effecti-

vement rachetée par le Christ ;

- *le Pape*, par conséquent, n'est plus le Vicaire du Christ chargé de paître le troupeau catholique en exerçant sa primauté de juridiction, mais le simple *représentant moral* de la super-église mondiale, son *leader* démocratiquement reconnu et le plus représentatif ;

- *les Sacrements* ne sont plus les signes efficaces de la grâce divine, mais de *simples symboles* aptes à stimuler le sentiment religieux et à souligner les moments les plus importants de la vie personnelle et communautaire des fidèles de la nouvelle super-église *Catholica* inaugurée par Vatican II. Le baptême, en particulier, devient un simple rite d'initiation à la vie communautaire puisque—comme l'affirment de nombreux « prêtres conciliaires »—le candidat au baptême serait en réalité « déjà sauvé », indépendamment de la réception de ce sacrement.

Et ainsi de suite, pour toutes les autres vérités de foi.

Le coup de maître de Satan

Le « coup de maître » de Satan et des ennemis du Christ et de son Église a été indubitablement, comme le rappelait Mgr Marcel Lefebvre, de réussir à placer sur le trône de Pierre des Papes imprégnés de « nouvelle théologie ».

Avec des Papes à la doctrine sûre, en effet, et bien décidés à défendre la vérité révélée et le troupeau qui leur a été confié, fût-ce parfois, si nécessaire, par des mesures draconiennes, les « nouveaux théologiens » n'auraient jamais réussi à s'imposer dans l'Église. Le Concile Vatican II aurait tout de suite été remis sur les rails et de la Tradition bimillénaire de l'Église, les novateurs auraient subi un échec cuisant, comme autrefois les libéraux et les adversaires de l'infailibilité pontificale au Concile œcuménique Vatican I (1870). En très grande majorité, le clergé et les fidèles auraient suivi le successeur de Pierre, et n'auraient pas été hypnotisés par les faux prophètes du « *renouveau conciliaire* » qui les ont conduits à la ruine (pour ne parler que de la période allant de 1969 à 1976, c'est-à-dire en seulement sept ans, **70 000 prêtres et 43 000 religieux** ont trahi leur vocation) ¹.

Placer sur le trône de Pierre des Papes imprégnés d'idées libérales et admirateurs de la « *nouvelle théologie* » : voilà le coup de maître, le cheval de Troie pour introduire la révolution dans la Cité de Dieu. Une trouvaille géniale, après laquelle le clergé, les bonnes religieuses, les simples fidèles allaient obéir sans broncher et sans même s'apercevoir qu'ils entraient dans le grand engrenage révolutionnaire. Et ainsi aujourd'hui, abreuvée de publications modernistes, intoxiquée par des sermons, des catéchèses et des réunions d'*aggiornamento* d'inspiration socialo-œcuménico-

mondialiste, protestantisée par la « nouvelle messe » de Paul VI, la majorité du clergé, des religieux et des fidèles est en train de glisser sans s'en apercevoir sur la pente du nouveau modernisme, et beaucoup d'entre eux, comme cela était déjà arrivé au XVI^e siècle avec la pseudo réforme protestante, ont de fait déjà changé de foi, ayant abouti à une nouvelle religion soi-disant catholique, aussi brumeuse dans la doctrine que laxiste sur la morale.

La corruption doctrinale dans les Instituts de formation du clergé

Dans les *Universités pontificales*, dans les *Séminaires* et dans les *Scolasticats religieux*, l'enseignement dispensé en théologie dogmatique aux élèves, en majorité de futurs prêtres, est partout complètement et invariablement construit sur la base de la « *nouvelle théologie* » (les « monstres sacrés » Henri de Lubac, Hans Urs von Balthasar et Karl Rahner se réservant la part du lion) c'est-à-dire sur la base du *relativisme dogmatique*.

La morale étant fondée sur la foi, la théologie morale enseignée dans ces instituts (et sur laquelle les futurs prêtres se fonderont pour guider les âmes, aussi et surtout dans le sacrement de pénitence) perd toute consistance en devenant plutôt une *théologie immorale* vague, fluctuante, laxiste et laissée en dernière analyse à l'arbitraire de la « conscience » individuelle, dans le sillage de pseudo-moralistes tels que Bernard Häring et ses épigones.

Dans le domaine des études bibliques, la Sainte Écriture est « disséquée » et discutée suivant une méthode critique, au moyen de systèmes rationalistes (méthodes de l'« histoire des formes » et de l'« histoire de la rédaction », élaborées par des protestants rationalistes), totalement infondés et déjà réfutés à plusieurs reprises, mais qui instillent chez les imprudents, confiants en leurs enseignants, la notion de l'historicité de la Sainte Écriture et donc aussi de la vérité des faits surnaturels qui y sont exposés.

Lorsqu'on sait que les Instituts de formation « produisent » depuis plus de trente ans des prêtres, des religieux et des laïcs professeurs de Religion instruits sur ces bases, on peut facilement imaginer dans quel état se trouve aujourd'hui l'Église au niveau mondial.

Les Ordres et les Congrégations religieuses féminines

Le même vent infernal (au sens littéral du mot) de l'*aggiornamento* conciliaire a frappé aussi les religieuses des différents ordres et congrégations, avec les mêmes effets désastreux que ceux décrits précédemment.

Nous nous limiterons à rappeler ici, comme exemple typique de la situation actuelle, la débâcle et la reddition à l'« esprit du Concile » d'une mère Teresa, aux mérites par ailleurs indiscutables, élevée pratiquement au rang de symbole de la vie religieuse post-conciliaire, et proposée

1. Cf. ROMANO AMERIO, *Iota Unum*.

par la hiérarchie « conciliaire » comme modèle de la vie consacrée de notre temps.

Emportée elle aussi par le néomodernisme dominant, mère Teresa avait en effet fini par renoncer à *convertir et à baptiser les païens moribonds* hébergés dans ses refuges :

« **Non. Les baptiser, non** – avait-elle répondu à une question en ce sens que lui avait posée le cardinal Pio Laghi, protecteur de sa congrégation - **Je ne cherche pas à convertir au christianisme mes malades. Il est essentiel que chacun trouve Dieu à travers la pratique de sa religion. Mais je mets un billet dans les mains de chacun. C'est le billet d'entrée pour le paradis** ². »

Le fait que, pour mère Teresa de Calcutta, il n'y eût plus de différence significative entre le catholicisme et fausses religions apparaît clairement dans d'autres déclarations. « **Ici, il y a Dieu** – avait-elle expliqué par exemple à un visiteur qui s'émerveillait de l'atmosphère de paix de sa maison des mourants à Calcutta – **Les castes et les cultes ne comptent pas. Peu importe qu'ils ne soient pas de la même foi que moi.** » Et encore : « **J'espère réussir à convertir les gens. Et je n'entends pas par là ce que vous pensez. Ce que j'espère, c'est de réussir à convertir les cœurs [...]. C'est ainsi que doit être compris le mot conversion [...]. Si, en étant au contact de Dieu, nous l'acceptons dans notre vie, alors nous nous convertissons. Nous devenons de meilleurs hindouistes, de meilleurs musulmans, de meilleurs catholiques, et donc en étant meilleurs, nous nous rapprochons de Dieu.** »

Les « mouvements » de laïcs

Les différents mouvements de laïcs, dans cet après-Concile, méritent aussi un aperçu rapide.

Tenus en grande estime par la Hiérarchie conciliaire comme « démonstration » de la prétendue bonté des réformes de Vatican II, à la suite duquel le Saint Esprit aurait suscité de nouvelles forces et de nouvelles figures charismatiques dans l'Église, aptes à la rajeunir et à la revigorer en promouvant justement différents « chemins » de vie chrétienne pour des laïcs désireux de plus d'engagement et de perfection, les mouvements ecclésiaux se sont presque tous répandus rapidement dans le monde entier.

Dans l'esprit de la Hiérarchie actuelle, ces mouvements sont en outre destinés à remplir une fonction de soutien dans l'œuvre de diffusion du « renouveau conciliaire », dans toutes les couches du monde catholique. Le nombre de leurs adhérents est en général élevé, mais leur état de santé spirituelle est inquiétant. Examinons-le dans ses grandes lignes.

La glorieuse **Action Catholique** de

l'époque de Pie XII est désormais méconnaissable, depuis que le tremblement de terre doctrinal de Vatican II et que le « *choix religieux* » de l'époque de Paul VI l'ont poussée à se retirer de la scène sociale et politique (avec une chute impressionnante du nombre d'adhérents), tandis qu'elle s'est complètement alignée du point de vue doctrinal et pastoral – ce qui était prévisible, étant donné ses liens étroits avec la Hiérarchie – sur le « nouveau Magistère conciliaire ».

L'**Opus Dei**, de même que son fondateur Jose-Maria Escrivà Balaguer, a été dès le commencement en parfaite harmonie avec le Concile Vatican II, dont il avait d'ailleurs anticipé de nombreuses « nouveautés », en particulier en ce qui concerne l'esprit œcuménique (ce dont son fondateur et ses successeurs se sont toujours vantés). S'il semble aujourd'hui à certains assez « traditionaliste », c'est seulement parce qu'il a été « dépassé sur sa gauche » par les tumultueux développements post-conciliaires, mais il demeure en harmonie avec les *nouveautés* de Vatican II. Avec toutes les conséquences que nous avons déjà abondamment décrites.

Le **Mouvement des Focolarini** (fondé par Chiara Lubich), quant à lui, est *entièrement fondé sur l'œcuménisme*, destiné à donner aux adhérents de ce mouvement une mentalité indifférentiste (pour laquelle une foi en vaut une autre) et mondialiste (on cherche non pas l'expansion missionnaire de l'Église, mais une union de tous les hommes sur une base philanthropique à laquelle on donne abusivement le nom de « charité »), et ce à commencer précisément par la fondatrice, Chiara Lubich. Dans le Mouvement – dit en effet Lubich – ont été ouvertes des « *écoles œcuméniques avec le concours de professeurs de différentes églises* ». Il y a eu aussi la fondation de 19 « citadelles de vie œcuménique » communautaire sur les cinq continents, dans lesquelles « *évangéliques [= protestants] et catholiques ont rendu et rendent témoignage par leur vie de cette unité déjà possible fondée sur l'amour évangélique pratiqué jour après jour* », et où « *c'est un bonheur unique et fécond de se trouver ensemble entre chrétiens pour vivre tout ce qui déjà nous unit* » ³, mais où personne ne pense le moins du monde à essayer de convertir ces pauvres hérétiques, alors que tout ce qui nous divise (de nombreux dogmes de foi, mais tout à fait négligeables pour les « œcuméniques conciliaires ») est tout d'abord mis au second plan, puis progressivement oublié. Dans le Mouvement de Lubich, on finit en somme par pratiquer exactement cette « *charité sans foi* [c'est-à-dire sans foi catholique *dogmatique*], *bienveillante pour les non croyants, et qui ouvre à tous, hélas, le voie de l'éternelle ruine* », que saint Pie X, nous l'avons vu,

dénonçait comme typique des modernistes.

Le **Mouvement néocatéchuménal**, fondé par Kiko Argüello et Carmen Hernandez, se propose comme un « chemin » de redécouverte des engagements baptismaux, mais c'est en réalité un « chemin » de protestantisation progressive.

Les « Catéchèses » de Kiko Argüello, rigoureusement tenues secrètes, et qui constituent la base de formation des seuls catéchistes, chargés de diriger les différentes communautés, contiennent en fait une série impressionnante d'erreurs et d'hérésies. En voici quelques-unes :

- Négation de la nécessité de l'Église pour le salut : « *Hors de l'Église il n'est point de salut... Dans cette phrase, comprise juridiquement, se reflète la mentalité de tous ceux qui vous écouteront... D'où les extrêmes-onctions à tous les infirmes, les confessions au dernier moment, et les baptêmes rapides des nouveau-nés, etc., parce que si l'Église est la seule planche de salut et que celui qui ne lui appartient pas juridiquement est condamné, c'est ainsi qu'il faut faire* ». Au contraire, pour M. Argüello, « *l'Église primitive ne s'est jamais considérée comme la seule planche de salut, mais comme une mission dans l'histoire* », c'est pourquoi il ne faut pas vouloir ni chercher à ce que « *tous y entrent* ».

- Salut au sens luthérien par la seule foi, sans les œuvres : « *L'homme, s'étant séparé de Dieu, est resté radicalement impuissant à faire le bien, esclave du malin* » ; « *l'homme ne se sauve pas par des pratiques* » ; « *Jésus-Christ n'est aucunement un idéal, un modèle de vie, et il n'est pas venu nous donner l'exemple... les sacrements ne constituent pas une aide à cette fin* » ; « *L'Esprit vivifiant est bien loin de pousser au perfectionnisme, aux bonnes œuvres* » ; « *le christianisme n'exige rien de personne, il donne tout* » ; etc.

Une exhortation, en somme, à pécher sans remords (l'homme, pour Kiko comme pour Luther, ne peut pas résister au péché, mais il suffit de se reconnaître pécheur et le Christ pardonne tout...) et à abandonner l'idée même de l'imitation du Christ, c'est-à-dire à renier l'exemple de tous les saints.

- Négation de la confession comme sacrement : « *Dans l'Église primitive, le pardon n'était pas donné avec l'absolution, mais avec la réconciliation avec toute la communauté* ; « *la valeur du rite ne réside pas dans l'absolution, puisque nous sommes déjà pardonnés en Jésus-Christ* ».

- Négation de la Messe comme sacrifice expiatoire, et dénigrement du culte eucharistique : « *Les discussions médiévales sur le sacrifice concernaient des choses qui n'existaient pas dans l'Eucharistie primitive, ... quelqu'un qui se sacrifie, le Christ, le sacrifice de la Croix, le Calvai-*

2. CARDINAL LAGHI, in *Il Regno*, 15/09/1997, p. 460.

3. C. LUBICH, *relation à l'Assemblée œcuménique de Graz*, 23-29 juin, in *Il Regno*, 01/09/1997.

re, **mais seulement un sacrifice de louange** » (exactement ce que disait Luther—ndr); « *des processions, des basiliques grandioses... des offertoires... remplissent la liturgie d'idées liées à une mentalité païenne* ».

• À tout cela s'ajoutent la communion dans la main (et assis), et les profanations des fragments eucharistiques, répandus sans aucun scrupule. Kiko Argüello, en effet, tourne en dérision la foi et le culte de l'Église envers la très sainte Eucharistie : « *L'Église catholique devient obsédée par la présence réelle, au point que pour elle tout est présence réelle* », et que la chute de fragments eucharistiques ne doit pas inquiéter, car « *ce n'est pas une question de miettes, ou de choses de ce genre* ».

• Enfin, l'obligation (à partir d'un certain point du « chemin ») de la pratique du « témoignage », véritable confession publique des péchés secrets, avec le scandale qui s'ensuit pour les personnes présentes, souvent des proches...

Les groupes du **Renouveau de l'Esprit**, ou « **Renouveau charismatique** », sont directement issus du protestantisme pentecôtiste.

La date de naissance du Mouvement est en effet le 13 janvier 1967, jour où deux laïcs catholiques américains, Ralph Keipher et Patrick Bourgeois, professeurs universitaires de théologie, **décidèrent d'aller se soumettre au rite d'imposition des mains d'un groupe de protestants de la secte des pentecôtistes** et recevoir ainsi—selon leurs dires—le « Baptême dans l'Esprit », ainsi que le « don des langues » et autres « charismes ». Ils considéraient manifestement que le sacrement de confirmation et l'Église catholique elle-même étaient incapables de leur conférer pleinement l'Esprit Saint.

Quant aux pentecôtistes protestants « remplis d'Esprit Saint », ils n'avaient, et n'ont encore, qu'un seul petit défaut : ils prêchent—toujours sous l'inspiration directe de l'« Esprit Saint », bien sûr—un bon nombre d'hérésies, en affirmant par exemple que « *la seule règle de foi est la Bible; l'Église doit être rejetée; le culte de la Vierge et des saints est de l'idolâtrie; pas de sacrement de pénitence; pas de présence de Jésus dans l'Eucharistie; pas de purgatoire, etc [...], ils admettent le baptême, mais seulement pour les adultes (comme le soutenaient déjà les anabaptistes), et en lui niant toutefois le pouvoir de procurer la grâce; ils acceptent la "Cène", mais seulement comme acte symbolique, qui rappelle aux fidèles la deuxième venue de Jésus sur la terre, avec le millénaire suivant (comme l'affirment les adventistes); ils admettent que la sainte Vierge a conçu de façon virginale, mais ils nient sa virginité après l'enfantement* »⁴.

À moins de penser que le même Saint-Esprit puisse révéler des choses différentes et opposées à l'Église catholique et aux pentecôtistes—ce qui serait non seulement une absurdité mais aussi un blasphème—il n'est pas nécessaire d'être théologien pour en conclure que, s'il y a vraiment un « esprit » qui guide la secte pentecôtiste, il s'agit sans aucun doute d'un esprit... qui sent le soufre.

Le fait est que, revenus à l'Université catholique de Duquesne à Pittsburg, en Pennsylvanie, les deux théologiens catholiques désormais « charismatisés » par les protestants convainquirent certains de leurs étudiants de se soumettre au même « rite », et leur imposèrent les mains à leur tour, avec les mêmes effets (extase, « parler en langues », etc.). Par la suite, le mouvement des « pentecôtistes catholiques » se répandit rapidement dans toute l'Église.

N'importe qui est en mesure de comprendre quel genre d'« esprit » circule aujourd'hui dans les groupes du « Renouveau », un mouvement issu d'un péché contre la foi, d'une insulte à l'Épouse mystique du Christ.

Les « pentecôtistes catholiques », par ailleurs, reconnaissent pleinement leur origine protestante, si bien que, lors de leurs congrès officiels—nationaux ou internationaux—catholiques et protestants prient habituellement tous ensemble, sans aucun problème, unis sans aucune distinction dans cet « esprit » qui finit par relativiser l'Église catholique, ses dogmes et sa morale, et qui présente le protestantisme comme une forme pleinement légitime de « Christianisme »; une forme même supérieure au Catholicisme, s'il est vrai que celui qui donne est supérieur à celui qui reçoit. C'est à ces conclusions que l'on ne manquera pas d'arriver, même si cela prend parfois du temps, à cause de l'incohérence et de la conscience de la majorité des fidèles, exaltés par les manifestations sensibles et par l'atmosphère fortement émotive qu'ils connaissent au sein des Groupes du Renouveau (qu'ils trouvent d'ailleurs, hélas, comme les autres « nouveaux mouvements », dans leurs paroisses).

Quant à l'« esprit » (sulfureux), il lui suffit d'avoir semé les premiers germes de l'indifférence religieuse (catholicisme = protestantisme). Pour le reste, il suffit d'attendre.

Quant à l'**AGESCI**, venant de l'unification post-conciliaire de l'**ASCI** (section masculine des scouts catholiques d'Italie) avec l'**AGI** (section féminine correspondante), on ne voit pas comment la promiscuité entre les deux sexes qu'elle promet puisse servir à une authentique croissance chrétienne des jeunes dans la chasteté.

Le Pape Pie XI résumait l'enseignement éternel de l'Église en cette matière dans son encyclique « *Divini illius Magistri* (31/12/1929) en condamnant justement la « co-éducation » garçons et des filles (dans les écoles et ailleurs), en tant que méthode « *erronée et pernicieuse pour*

l'éducation chrétienne » car fondée « *pour beaucoup, sur le naturalisme négateur du péché originel, et, pour tous les partisans de cette méthode, sur une déplorable confusion d'idées qui confond la légitime cohabitation humaine avec la promiscuité et l'égalité niveleuse* »; toutes « *erreurs très pernicieuses, qui sont en train de se répandre trop largement parmi le peuple chrétien avec un immense dommage pour la jeunesse* ». Peu de temps auparavant, le Souverain Pontife avait condamné sévèrement la soi-disant « éducation sexuelle » qui, comme la « co-éducation », cherchait déjà à se répandre dans le monde catholique.

Aujourd'hui, comme chacun peut le voir, dans le sillage de Vatican II (lieu du triomphe du *naturalisme* des « nouveaux théologiens ») on fait et on programme lucidement, froidement et—c'est vraiment le cas de le dire—diaboliquement tout le contraire. La mixité est aujourd'hui une donnée de fait dans toutes les écoles dites catholiques, et non seulement dans les mouvements scouts mais aussi dans un grand nombre d'autres « Mouvements », tandis que l'« éducation sexuelle » (ou plutôt la corruption sexuelle) est prônée tranquillement et ouvertement, avec force images *ad hoc*, même par des publications soi-disant « catholiques ».

A.M. (à suivre)

COURRIER DE ROME

Édition en Français du Périodique Romain
Si Si No No

Directeur : R. Boulet

Rédacteur : Abbé de Taveau

Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP : 0408 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Correspondance pour la Rédaction

Via Madonna degli Angeli, 14

Italie 00049 Velletri (Rome)

Abonnement

• France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,

- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Suisse :

- de soutien : CHF 100, normal CHF40

- ecclésiastique : CHF 20

Règlement :

- Union de Banques Suisses - Sion

C / n° 891 247 01E

• Étranger : (hors Suisse)

- de soutien : 48 €,

- normal : 24 €,

- ecclésiastique : 9,50 €

Règlement :

IBAN : FR20 3004 1000 0101 9722 5F02 057

BIC : PSST FR PPP AR

4. MGR F. SPADAFORA, *Pentecôtistes et Témoins de Géovah*.